

## LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

LE PRÉSIDENT DU GROUPE DE GESTION

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

**Des voix:** Posez-la en français!

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. McKenzie:** Le premier ministre a pris en note la question que je lui ai posée hier au sujet du groupe de gestion de la publicité et du rôle de M. P. T. Zarry, son président. Je voudrais bien qu'il nous dise aujourd'hui même en quoi consistent au juste les fonctions de M. Zarry, si son traitement est effectivement de \$2,000 par jour, et s'il rend compte de son travail au sénateur Keith Davey?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai bel et bien pris note de cette question. En fait, le député a parfaitement raison d'affirmer que M. Zarry est le président du groupe de gestion chargé de la publicité du gouvernement. Ni M. Zarry ni son groupe de gestion ne rendent compte au sénateur Davey. C'est plutôt au président du comité ministériel des communications, en l'occurrence un ministre de la Chambre des communes, et non pas à un sénateur, qu'ils rendent compte.

LES HONORAIRES DE M. ZARRY

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Monsieur le Président, le ministre peut-il nous dire à combien s'élèvent les honoraires de M. Zarry? Le paie-t-on \$1,500 ou bien \$2,000 par jour?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, si le député veut bien faire inscrire cette question au *Feuilleton*, je veillerai à ce qu'on lui réponde. Pour le moment, je n'ai pas la réponse sous la main.

**M. McDermid:** Il vous a pourtant interrogé là-dessus hier.

**M. Trudeau:** Je suis persuadé que nous lui versons des honoraires conformes aux tarifs du marché, mais je ne sais pas à combien ils s'élèvent.

\* \* \*

## LE TOURISME

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT EN PUBLICITÉ

**M. Otto Jelinek (Halton):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme. Comme il le sait, les députés de ce côté de la Chambre et le secteur touristique demandent au gouvernement, depuis plus d'un an, de prendre des mesures pour s'attaquer à l'ennemi n° 1 du tourisme, la surimposition. En réponse, le gouvernement libéral a puisé dans sa caisse noire et en a sorti 22 millions de dollars pour faire de la publicité par l'intermédiaire d'agences libérales. Comme le ministre le sait, ce

## Questions orales

coup n'a pas bien marché dans d'autres pays qui font de la publicité pour le tourisme. L'Allemagne en est un bon exemple.

Comment le ministre explique-t-il que le gouvernement libéral ait recouru de façon aussi flagrante à l'assiette au beurre? Surtout peut-il nous dire quand le gouvernement s'attaquera au problème fondamental du secteur touristique—qui présentait un déficit de 2.1 milliards de dollars l'an dernier—soit la surimposition?

**L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, la question est intéressante, car il semblerait que l'opposition veuille gagner sur deux tableaux. On nous accuse de ne pas faire assez d'efforts pour promouvoir le Canada. On nous fait remarquer que notre déficit touristique avec les États-Unis atteignait 2 milliards de dollars cette année. Que faisons-nous? Nous doublons notre effort de publicité aux États-Unis, en 1984, pour attirer des Américains, de sorte que le secteur touristique de notre pays en profite. C'est exactement ce que nous devons faire et c'est ce que nous faisons.

En ce qui concerne l'imposition ou la taxation, prenons un exemple concret. Dans l'industrie de l'alcool, qui est lié au tourisme, . . .

**M. Stevens:** L'industrie de l'alcool?

**M. Smith:** . . . le gouvernement fédéral percevait 40 p. 100 des taxes sur l'alcool il y a dix ans. Aujourd'hui, nous n'en recevons plus que 31 p. 100, alors que la part des provinces est passée de 60 p. 100 à 69 p. 100. Je pense que le député devrait s'adresser à quelques-uns des premiers ministres conservateurs de ce pays.

LA RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES ALCOOLS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. Otto Jelinek (Halton):** Je suis heureux que le ministre ait parlé des premiers ministres provinciaux et de la surimposition des boissons alcoolisées. Cela fait un an et demi que les provinces demandent au gouvernement fédéral d'intervenir. Incidemment, je signale au ministre au cas où il l'ignorerait qu'au début de cette semaine, le Nouveau-Brunswick, devant l'inaction du gouvernement fédéral, a réduit le taux de la taxe provinciale sur les alcools. S'il n'est pas disposé à donner l'exemple, le gouvernement est-il prêt du moins à emboîter le pas à la province du Nouveau-Brunswick? Si non, pourquoi pas?

**L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, nous avons agi. Il y a quelques mois, en réponse à une demande provenant de ce secteur, le ministre des Finances a chargé un groupe de travail d'étudier la question et de lui faire rapport. A ce que je sache, le groupe poursuit actuellement ses travaux.